

★ 17

DISCOURS DE M. TREMBLAY

Prononcés à l'Assemblée Législative le 5 et le 9 Décembre 1878.

M. Tremblay dit qu'il ne se lève qu'en tremblant pour adresser la parole à la Chambre. S'il lui fallait croire tout ce qui a été dit et écrit contre lui depuis douze mois, il ne devrait certainement pas occuper une place dans l'enceinte parlementaire. Pour le perdre dans l'opinion publique tous les moyens ont été employés : l'insulte, les mensonges les plus odieux, même le parjure. Des journalistes payés pour mentir, les uns \$3,000, les autres \$4, 5 et 6,000, comme en font foi les témoignages sur l'affaire du Pacifique, n'ont cessé de le vilipender, donnant amplement en calomnie pour le salaire qu'ils recevaient de leurs maîtres. Des hommes de tous les rangs ont pris part à cette conspiration. Lorsque le vocabulaire des injures de ce genre a été épuisé, on a eu recours à un nouveau genre. Un faiseur de portraits, les uns disent un ex-premier ministre, les autres disent l'employé même qui un jour avait trahi ce premier ministre en offrant de prouver que ses rapports étaient faux, un écrivain quelconque s'est attaqué à sa personne, à ses défauts naturels.

Il regrette de n'avoir pas ces qualités extérieures qui distinguent le président de la Chambre et qui font que, lors même que les débats ne sont pas intéressants, les galeries restent toujours pleines. Il déplore le défaut de son organe vocal, les fatigues qu'il est obligé d'imposer à la Chambre. Mais si on a des reproches à faire sur ce point, c'est à la Providence et non à lui-même qu'on devrait les adresser. Quant à lui il ne blâme pas cette Providence qui, en revanche, des

avantages extérieurs qu'elle a prodigués à M. le président et à plusieurs députés de la Chambre, lui a donné une intelligence ordinaire pour comprendre ce qui se dit, ce qui se fait en Chambre, pour distinguer le juste de l'injuste, le vrai du faux, et l'a doté d'une fermeté suffisante pour remplir ses devoirs de député, travailler au bien de ses constituants et servir honnêtement les intérêts de son pays.

Le premier ministre a répondu à M. Joly que son gouvernement est un gouvernement nouveau. Alors il aurait dû, ainsi que ses collègues, subir une élection. Il refuse de donner les raisons qui ont amené la retraite de MM. Chauveau et Feaublen; il ne paraît pas les connaître. M. Joly aurait dû s'adresser au député de Québec-Centre (M. Langevin) pour connaître cette affaire. Ce député et ex-ministre fédéral aurait pu lui raconter qu'un jour il avait assisté à M. Chauveau qu'il devait abandonner le poste de premier ministre, poste que suivant l'hon. premier actuel, il avait droit de garder, puisqu'il possédait la confiance de la Chambre, et prendre celui de président du Sénat qu'il n'est pas sûr de pouvoir garder.

Malgré les supplications les plus pressantes; les pleurs même de l'ex-premier qui comprenait les dangers d'un tel changement, la place dut être abandonnée, et le nouveau gouvernement, comme on l'appelle, fut formé. M. Tremblay, produit un tableau des diverses sommes d'argent dépensées dans les travaux de colonisation depuis 1854, faisant remar-